

OBJET

AMENAGEMENT  
ET URBANISME -  
Acquisition d'un terrain  
rue Ernest Lavisse.

==

Rapporteur :  
Mme le Maire

Date de convocation :  
23/04/19

Date d'affichage :  
30/04/19

Nombre de Conseillers  
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 40

Nombre de Conseillers  
votant : 40

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 AVRIL 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLERIOT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHTNAM, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Xavier BERTRAND, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARAMELLE, Mme Caroline ALLAIGRE, Mme Najla BEHRI, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

Mme Djamila MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, M. Jacques HERY représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Excusé(e)(s) :

Mme Christine LEDORAY

Mme Sylvie SAILLARD

M. Yannick LEJEUNE

Absent(e)(s) :

M. Florian DEMARCQ, M. Stéphane ANDURAND

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

La collectivité a été sollicitée par le notaire en charge des intérêts de la succession de Madame Yolande SAINGIER, en vue de se positionner sur l'acquisition du terrain situé rue Ernest Lavisse, pour une superficie d'environ 698 m<sup>2</sup>, cadastré en partie sur la parcelle BV 405.

Depuis 1995, la Ville occupe ce terrain aménagé en terrain de jeux pour les enfants du quartier, leur permettant de se réunir en toute liberté et disposer d'un équipement sportif et ludique.

Un accord est intervenu pour réaliser cette transaction au prix de 20 940 €, hors taxes et frais à la charge de la collectivité, le service de France Domaine ayant été consulté.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) de décider l'acquisition au prix de 20 940 € (hors frais et taxes) du terrain situé rue Ernest Lavisse, cadastré BV 405p, aux héritiers de Madame Yolande SAINGIER, ou à toute personne physique ou morale qui s'y substituerait, aux conditions exposées au présent rapport ;

2°) de décider que les frais d'acte et honoraires ainsi que les frais du géomètre seront à la charge de l'acquéreur ;

3°) d'autoriser Mme le Maire à remplir toutes formalités et à signer l'acte notarié à intervenir, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

### DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ  
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

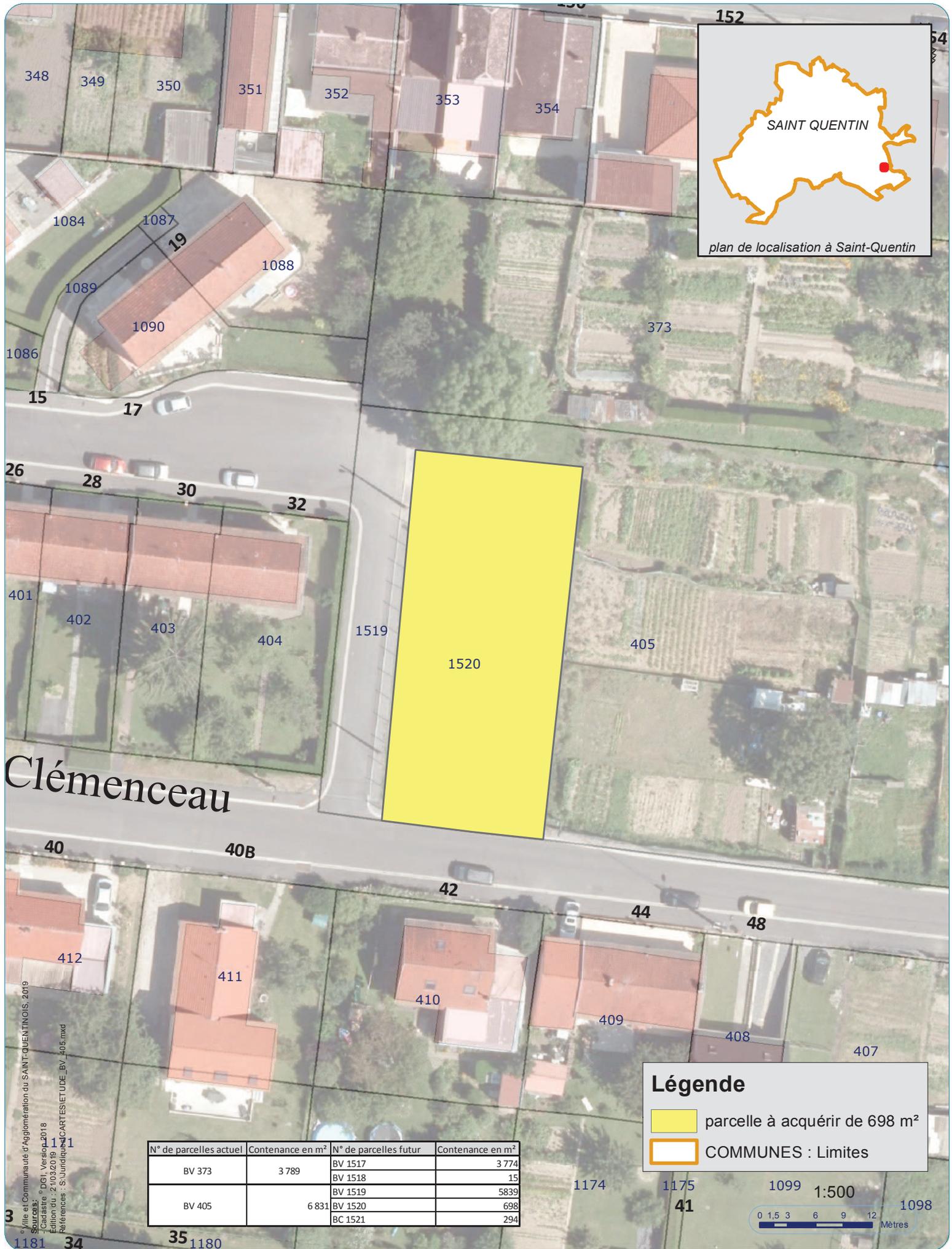
002-210206660-20190429-46099-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/05/19

Publication : 30/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation



**Clémenceau**

**Légende**

- parcelle à acquérir de 698 m<sup>2</sup>
- COMMUNES : Limites

N° de parcelles actuel	Contenance en m <sup>2</sup>	N° de parcelles futur	Contenance en m <sup>2</sup>
BV 373	3 789	BV 1517	3 774
		BV 1518	15
		BV 1519	5839
BV 405	6 831	BV 1520	698
		BC 1521	294



© Ville et Communauté d'Agglomération du SAINT-QUENTINOIS, 2019  
 Sources : Cadastre © DGI, Version 2018  
 Edition du : 21/03/2019  
 Références : S:\URR\QUINCARTES\IETUDE\_BV\_405.mxd